

Compte-rendu : Comité Directeur du 13 juin 2022

| | |
|------------------|----------------------|
| Date de création | 14 juin 2022 |
| Auteurs | Nathalie Charbonneau |
| Approbateur | Francis Hervé |

Ordre du jour :

- 1 – Retour sur AG 2022
- 2 – Participation financière Ligue et Comité (décision à prendre pour ag FD)
- 3 – Préparation réunion de rentrée
- 4 – Préparation mise à jour annuelle 22/23
- 5 – Point AG Clubs
- 6 – Délégués sur les compétitions
- 7 – Points divers

Présents : M. MENAGER, F. HERVE, B. GAUSSERAN, F. CARDOSO, J. FOGEL, M. VIGNERON, L. HUARD, J. LELANDAIS, M. WARZEE, L. THEPAUT, P LAPPIERRE, K. TRIVOIRE, P CHATEAU, J. GUY, T. BIGNON,

Excusés : JC. FOUCRIT, A. GODEAU, D. GIRARD, K. TRECUL, JP. GOULET, A BRIELLES, M. GAUTIER. O., MODAT, P. HUET, C. LEROY, T ETIENNE, F. RUFFLIN.

Invités : N. CHARBONNEAU, G. TESSIER, J. ALLUSSE, C. LEROUX.

Absent : P. GAUDEMER

Point 1 : Retour sur AG 2022

Belle salle, bon accueil du club ALTT

Sonorisation moyenne

Pas d'élus départementaux

La Chapelle St Aubin et Lavardin représentées

6 clubs absents: Yvré l'évêque, Souvigné, Sablé, Le breil et Neufchatel. Fay était excusé.

2 membres du comité directeur absents.

Point important, les informations ont été transmises beaucoup trop tard à Kévin malgré une demande effectuée dès le mois d'avril.

- 1^{er} délai au 15 mai

- 2ème délai au 24 mai

Beaucoup de documents sont arrivés après le 30 mai, les derniers le 3 juin !

Conséquence: difficultés pour construire le ppt.

• Echéances à venir

23 juin: point d'avancement du Plan de développement avec le conseil départemental (Guillaume/Francis)

24/25/26 juin: championnat de France au Vendée Space

22 juin : premier de cordée

Juillet : tournée été Cdos (le 11 et du 18 au 22)

Point 2 : Participation Financière Ligue et Comité

Un partage des couts au service du Ping (document en date du 25 mars 2022)

Contexte

2022 : année difficile budgétairement

Surcout au niveau de SI (système informatique)

Surcout au niveau de l'assurance

Moins de rentrée de licences traditionnelles

En contrepartie :

Nécessité de trouver des ressources pour mener des projets de transformation importants et incontournables pour la pérennité de notre fédération

Objectif

Dégager des ressources pour financer le développement de la fédération :

- Faire des économies
- Utiliser les réserves sans excès
- Mutualiser les couts pour des projets bien spécifiques

Démarche

1er temps de concertation avec les présidents de ligue pour recueillir vos avis / idées

Échéance : Prochain Conseil fédéral

Puis le cas échéant AG

Les actions concernées (financement potentiellement mutualisé)

1/ Le financement de SPID 2

2/ Le financement du développement SI

3/ Le financement du surcout de l'assurance des licenciés

Caractéristiques des projets :

- Un besoin de participation financière étalée sur plusieurs années qui permet de réduire l'impact

SPID 2

Coût du projet : environ 1 M€ dont 741 K€ logiciel

Coût annuel : 74 K€ (AMTS) + 50 K€ (maintenance) = 114 K€

Hypothèse : 1/3 ligues – 1/3 comités – 1/3 FFTT

Soit 38 K€ pour chacun (0,45€ / an / licencié)

La FFTT garde à sa charge les frais AMO (accompagnement

Début : 1er janvier 2022

Facturation en juin (Acompte) et décembre (Solde)

Pendant toute la durée de vie

Montant évolutif en fonction des frais engagés (« contrôle » de l'EC et du CAC pour les immobilisations)

Proposition soumise au vote : 11 pour, 4 contre et 0 abstention.

Bruno sera le délégué à l'assemblée générale de la FD début juillet et votera dans ce sens.

Point 3 : Préparation réunion de rentrée

- Accueil à partir de 18h30 (Nathalie et)
Remise des documents (annuaire, engagements équipes vétérans D5, balles, etc.....)
- Buffet 19h – 20h (Nathalie, Patrick, Thierry et)
- Mot du président (Francis)
- Pôle Administratif 20h 20h10 (Michel)
Présentation de Lilian Demestre contrat d'apprentissage DEJEPS sur 2ans
Echange avec la salle
- Pôle Compétition 20h10 20h30 (Julien)
Modifications règlement dès le début de cette saison (Top de rentrée - critérium féminine - Entente de clubs – Jour de rencontre pré régionale – Championnat jeunes etc.)
Temps d'échange
- Pôle Développement et accompagnement clubs 20h30 20h50 (Olivier et Patrick)
Temps d'échange
- Pôle Formation et arbitrage 20h50 21h10 (Patrick et Janick)
Temps d'échange
- Clôture par le président (Francis)

Envoi des interventions à Kévin pour le 02 septembre

Commande du buffet (Jean Claude, Nathalie)

Logistique (Thierry et)

Informations diverses

- Contrat 1 jeune /1 Solution de Jason CDI 30h Sem à partir du 02 juillet a été retenu par la SDJES et sera donc aidé à hauteur de 8571€ sur 1 an.
- Lilian Demestre est inscrit pour DEJEPS à Nantes et sera en contrat d'apprentissage sur 2 ans avec le comité départemental.

L'aide de l'état sera de 8000€ sur la durée du contrat.

Le tuteur de Lilian sera Guillaume pendant la durée du contrat.

- Les entretiens annuels ont eu lieu avec nos salariés la rédaction est en cours.
- Une photo du Darkping du challenge ER a été choisie pour la couverture de l'annuaire départemental

Point 4 : Préparation mise à jour annuaire 22/23

Tout document à envoyer à Nathalie pour le 30 juin.

Kévin a commencé la mise à jour avec les fichiers que j'avais actualisés.

En attente des retours de bordereaux de ré affiliation pour les coordonnées clubs,

Partie règlements à venir.30 juin dernier délai

Nous travaillerons ensemble jeudi 30 juin et mardi 5 juillet. Après Kévin est moins disponible, pris par les stages,

Point 5 : Point AG clubs

Présentation du fichier, il reste des ag sans représentants du comité. Certains membres se positionnent.

Nathalie mettra à jour le tableau, l'enverra à tous les membres du comité directeur et informera les clubs de la présence d'un représentant du comité ou excusera le comité si pas de représentant du comité.

Point 6 : Délégués sur les compétitions saison 22/23

Le délégué a pour mission de veiller à la bonne organisation d'une compétition (préparation + déroulement)

Un document (role du délégué) a pour but de vous indiquer les grandes lignes de la mission afin de vous simplifier le travail (éviter les oublis) et également avoir une trame commune à toutes nos compétitions.

Quelques précisions: Prendre toute disposition (en concertation avec le JA) en cas de problème le jour J et également en amont (intempéries par exemple). Remboursement des frais kilométriques du délégué ou déduction fiscale + éventuellement note de frais de repas (à hauteur de 10€). Des documents types sont à votre disposition (mot de bienvenue, invitation partenaire, remerciements). Le délégué n'est ni joueur/ni juge arbitre de la compétition. Un échancier est là pour vous aider.

Michel présente le fichier des compétitions et complète avec les noms des délégués qui se sont proposés.

Point 7 : Points divers

- Logiciel comptable et PC

Michel s'occupe du nouvel achat d'un PC pour Nathalie.

Réflexion sur le changement de logiciel comptable (l'actuel devenant obsolète) vers une version connectée regroupant la comptabilité et la facturation.

Renseignements pris sur Sage 50 comptabilité et facturation. Mais un problème se pose avec le transfert de nos données actuelles sur le nouveau logiciel.

Voir comment régler ceci. Essayer de trouver des solutions.

- Sportive
 1. Suite à l'ag du comité, nouvelle réflexion sur le règlement PR pour la saison 22/23 et proposition

Article 1 : Conditions de participation au championnat

Article 1-1 : Pour être autorisé à participer à la Pré-régionale, les Associations doivent :

-Disposer de 3 licenciés jeunes, disputant :

-jusqu'à son terme une épreuve par équipes réservée aux jeunes (Championnat Départemental jeunes).

-Ou disputant les 4 tours du Critérium Fédéral.

Entente : Si obligation pour l'équipe d'entente d'avoir une équipe jeune, un des 2 clubs évoluant en PR doit disposer de trois licenciés **jeunes disputant le Championnat jeunes jusqu'à son terme ou disputant les 4 tours du Critérium fédéral.**

Sanctions :

Phase 1 : PR pas d'équipe jeune, rétrogradation de l'équipe en D1 en fin de phase 1

D1 pas d'équipes jeune, pas de montées en PR en fin de phase 1:

2. Cahier des charges à remettre à jour en septembre par Michel

3. Ce serait bien que nos jeunes de la SRA répondent à des sollicitations de club ou de collectivités pour promouvoir le tennis de table lors de portes ouvertes ou manifestations (anniversaires de club etc ...) Il faudrait peut-être le rajouter dans les conventions entre la structure et les familles.

Un planning pourrait être établi afin que ce ne soit pas toujours les mêmes.

- Communication

Version différente du site du comité sur smartphone par rapport au site sur PC.
Des règlements de compétitions ne sont pas à jour sur le site internet.

- Logistique

Bien remettre le matériel emprunté dans les box.

Problème de table abîmée lors du retour du matériel à Champagné emprunté pour les finales régionales par classements mi-mai.

Revoir devis pour la sono (Kévin s'en occupe).

Fin de la réunion à 22h55

Rappel des décisions

- Vote participation financière comité (Point 2)